

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 4 avril 2018

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs, Marc Rivard conseiller et président, Annick Voyer, citoyenne, Jean Monfet citoyen, Denis Godin citoyen, Jean Genest citoyen et Julie Vallée fonctionnaire désigné et agissant à titre de secrétaire.

L'ordre du jour est proposé par : Madame Annick Voyer

- Le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2017 est adopté tel que rédigé;

1. Demande de dérogation mineur pour la réduction de la largeur du chemin donnant accès au nouveau développement de la rue des Oies Blanches;

Une demande est déposée par le promoteur pour déroger à l'article 5.1.3 du règlement de lotissement afin de réduire la largeur d'une rue locale à 13.89m au lieu de 15m. Selon la configuration du terrain il y a possibilité d'un autre accès au nord sur la rue des Oies Blanches offrant une largeur de 15m. Cependant, cette option n'est pas envisageable selon le propriétaire vendeur. Selon ce dernier, la vente du terrain pour le développement est conditionnelle à ce que l'accès se fasse au sud, soit par la rue Lemay. Le comité est unanimement favorable au développement de ce terrain mais n'est pas unanime pour la demande de dérogation considérant qu'il existe une autre possibilité d'accès qui n'est pas dérogatoire.

2. Varia

a) Journée de formation à Lévis

Les membres du comité ont été informés qu'une formation est offerte par l'association québécoise d'urbanisme et qui sera tenu le 1^{er} et 2 juin 2018 à Lévis.

- Levée de l'assemblée proposée par Marc Rivard à 19h30

Président

Secrétaire